



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date de publication	Nombre de conseillers	
28/03/2025	28/03/2025	En exercice	9
		Présents	7
		Votants	9

L'an deux mille vingt-cinq et le 2 avril à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame la 1^{ère} Adjointe, Fabienne QUIÉVREUX, Madame le Maire étant empêchée.

Étaient présents : Madame la 1^{ère} Adjointe, Fabienne QUIÉVREUX et Mesdames et Messieurs Sandrine DURAN, Jean-Claude FARADIAN, Sophie JARDINOT, Jean-Marc LEGROS, Olivier LEMOINE, Xavier LUCIANI.

Étaient excusés : Madame le Maire, Martine CESARI et Véronique LE GUILLOUX.

Avaient donné pouvoir : Martine CESARI à Sophie JARDINOT et Véronique LE GUILLOUX à Jean-Claude FARADIAN.

Étaient absents non-excuses : -

Parmi les membres présents, Sophie JARDINOT est désignée secrétaire de séance.

04-2025-02 Affectation anticipée des résultats 2024

La reprise des résultats a habituellement lieu après le vote du Compte Financier Unique (CFU).

Cependant, le CFU définitif n'étant pas encore finalisé et afin de pouvoir équilibrer le Budget Primitif (BP), il convient d'affecter les résultats par anticipation.

Cette reprise est possible, sur la base d'estimations validées par le comptable public, à condition toutefois qu'elle intervienne après la fin de la journée complémentaire et avant la date limite de vote du budget.

Lors du vote du CFU, les résultats seront définitivement arrêtés.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de valider la reprise anticipée des résultats 2024, contrôlée et validée par le comptable public, et telle que présentée ci-après :

<u>Résultat de fonctionnement</u>	
A - Résultat 2024	80 810.88 €
B - Résultat 2023 reporté au 002 en 2024	1 253 893.78 €
C - Résultat à affecter : A+B (hors RAR)	1 334 704.66 €
<u>Résultat d'investissement</u>	
Résultat 2024	-1 387 341.86 €
Résultat 2023 reporté au 001 en 2024	1 520 638.58 €
Solde d'exécution	133 296.72 €
D - Solde d'exécution d'investissement 2024	133 296.72 €
E - Solde des RAR 2024	-126 069.82 €
F - Besoin de financement = D+E	133 296.72 €
<u>Affectation du résultat</u>	
Résultat à affecter	1 334 704.66 €
Affectation au 1068 sur 2024 (si F négatif)	0.00 €
Report en 002 sur 2024	1 334 704.66 €

Le Conseil Municipal, par :

- 6 voix pour de Sophie JARDINOT ayant reçu pouvoir de Martine CESARI, Fabienne QUIÉVREUX, Olivier LEMOINE et Jean-Claude FARADIAN ayant pouvoir de Véronique LE GUILLOUX,
- 2 abstentions de Xavier LUCIANI et Sandrine DURAN et
- 1 voix contre de Jean-Marc LEGROS,

Approuve l'affectation anticipée des résultats 2024.

Madame le Maire,
Pour le Maire empêché,
de Jean Adjointe



Fabienne QUIÉVREUX

Martine CESARI

[Signature]

Le Secrétaire de séance,

[Signature]

Sophie JARDINOT.

Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu :
- de sa transmission en Sous-Préfecture le **16 AVR. 2025**
- et de sa publication le **16 AVR. 2025**

Madame le Maire,
Pour le Maire empêché,
de Jean Adjointe



Fabienne QUIÉVREUX

Martine CESARI

[Signature]